



Directives de la Canadian Association of Rallysport pour les rallyes durant la COVID-19 pour le reste de 2020

La fin du calendrier CRC 2020 étant réduit à quatre événements entre octobre et décembre, les événements et leurs procédures seront modifiés pour y inclure les précautions à suivre contre la Covid-19. Les changements suivants sont recommandés puisqu'ils constituent un ensemble des meilleures pratiques observées lors d'autres rallyes et s'ajoutent au document sur les exigences en vue de la prévention de la Covid-19 de CARS qui a déjà été publié.

On demande aux événements d'inclure les mesures appropriées nécessaires pour être en conformité avec les règlements supplémentaires, dans leur Règlement particulier ou les bulletins suivants et de faire approuver ces changements par le conseil de CARS avant publication.

Voici les recommandations, routines et installations recommandées pour améliorer les mesures contre la Covid-19 et assurer que les participants n'y soient pas exposés :

1. Nous recommandons un processus d'inscription pré-approuvé pour minimiser les contacts lors de l'inscription :
 - a. Tous les documents et signatures nécessaires devraient être soumis électroniquement par les membres de l'équipe 24 heures avant l'inscription officielle.
 - b. Les équipes qui suivent ce processus doivent être identifiées « pré-approuvées » pour l'inscription.
 - c. L'inscription peut alors se faire plus rapidement : le membre de l'équipe pré-approuvée reçoit son bracelet, son cahier de route et d'autres documents.

2. On recommande aux organisations de mettre en place un Tableau officiel virtuel plutôt que le tableau officiel traditionnel :
 - a. Ce peut être une page Web réservée à cette fin où tous les documents liés au rallye seront affichés.
 - b. Le Tableau officiel virtuel doit comprendre : les permis d'événement, le Règlement particulier, les bulletins de l'événement, l'ordre de



départ, la compilation progressive, le reclassement, les demandes et leurs réponses, les résultats provisoires, etc.

- c. L'organisation doit envoyer un courriel aux équipes chaque fois qu'on y ajoute un document, durant tout le rallye. Un système d'envoi comme Mail Chimp peut être utile dans le cas d'envois en grandes quantités.
3. Voici le processus recommandé pour toutes les réunions du rallye :
 - a. Éviter toutes les réunions et rassemblements en personne.
 - b. La réunion des novices devrait se tenir par vidéoconférence, en utilisant un logiciel comme Zoom. Tous les novices doivent assister à l'appel-conférence tenu par le directeur du championnat ou son représentant.
 - c. Les réunions de Pré-reconnaissance et Présentation des officiels peuvent être remplacées par des courriels de directives envoyées à l'avance.
 4. Voici le processus recommandé pour les communications entre compétiteurs et contrôleurs lors de l'arrivée au contrôle de départ d'une spéciale, du temps de départ idéal et réel, et de l'arrivée au contrôle de fin de la spéciale :
 - a. L'équipage reçoit son temps sur un petit tableau blanc.
 - b. Les compétiteurs reçoivent leurs feuillets de temps à l'inscription et les conservent.
 - c. Le copilote inscrira le temps sur le feuillet après que le contrôleur le lui aura donné.
 - d. Le copilote se servira des feuillets de temps pour déterminer les temps de transport et l'heure d'arrivée au contrôle de départ.
 - e. Le compétiteur devra confirmer qu'il accepte le temps que le contrôleur lui donne.
 - f. En cas de disparité entre la feuille du contrôleur et le feuillet du compétiteur, c'est le temps inscrit sur la feuille du contrôleur qui sera officiel, après qu'on se sera assuré que la feuille du contrôleur est exacte.
 - g. Les feuillets de temps seront remis à des contrôles particuliers, selon les instructions du cahier de route.



5. Voici le processus recommandé à l'inspection technique :
 - a. CARS fournira une version modifiée de la Déclaration d'inspection technique qui devra faire partie du Règlement particulier ou d'un bulletin subséquent.
 - b. Une fois rempli, ce document ainsi que le cahier de bord, doivent être remis à l'inspecteur en chef à l'heure prévue de l'inspection technique.
 - c. L'inspecteur en chef et l'inspecteur technique national de CARS effectueront l'inspection technique à l'heure prévue au lieu de service de l'équipe.
 - d. Durant l'inspection technique, le cahier de bord sera signé pour confirmer une inspection réussie. Le cahier de bord sera remis à l'équipage qui devra le conserver dans le véhicule durant tout le rallye. Si l'inspecteur en chef le demande durant le rallye au parc fermé final ou en cas d'abandon, il devra lui être remis.
6. Les pratiques ne seront limitées qu'aux pilotes et copilotes seulement.
7. Voici les procédures de fin et de cérémonies de podium recommandées :
 - a. En arrivant au contrôle de fin du rallye, le véhicule ira au Parc fermé.
 - b. L'équipage restera près de son véhicule dans le Parc fermé, jusqu'à ce qu'un contrôleur le libère.
 - c. Les cérémonies de podium devront se tenir dans un endroit restreint et seuls les équipages gagnants, les officiels de CARS et de l'organisation, les médias du CRC et les médias désignés par le rallye seront admis.
 - d. Les cérémonies de podium se dérouleront sans les voitures, devant le fond de scène du podium du CRC.
 - e. Tous ceux présents aux cérémonies de podium devront porter le masque et respecter la distanciation physique.